

TOUTES, TOUS MOBILISÉ-ES JUSQU'AU RETRAIT !

JE SUIS NÉ.E AVANT 1975

- Pas de retraite par points
- Application de l'âge pivot
- Plus de retraité.es pour un budget plafonné à 14% de PIB : ma pension baissera

JE SUIS NÉ.E APRÈS 1975

- La retraite par points me pénalisera
- Application de l'âge pivot
- Plus de retraité.es pour un budget plafonné à 14% de PIB : ma pension baissera

JE SUIS RETRAITÉ.E

- Plus de retraité.es pour un budget plafonné à 14% de PIB : ma pension baissera

NON AU SYSTÈME DE RETRAITE PAR POINTS !

GRÈVES UNITAIRES
INTERPROFESSIONNELLES

MARDI 14 JANVIER
Manif à La Roche
14h pl.de la Vendée

JEUDI 16 JANVIER
Manif à La Roche
14h rond-point hôpital

*Retrait immédiat de ce
projet de réforme de
NOS retraites !*

CHAQUE CITOYEN SERA CONCERNÉ

Salariés, sans emplois, étudiants, retraités :
Mobilisons-nous ensemble
pour le retrait de ce projet de société



AVANT / APRÈS



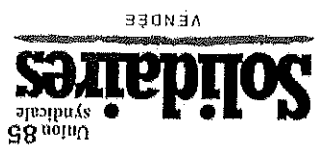
CE QUE NOUS PORTONS POUR D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ

- UNE RETRAITE À 60 ANS MAXIMUM AVEC UN TAUX PLEIN
- UNE REVALORISATION DU SALAIRE DES FEMMES POUR RESPECTER LA LOI DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
- PARTIR PLUS TÔT AVEC LA PRISE EN COMPTE DE LA PÉNIBILITÉ
- UNE HAUSSE DES SALAIRES
- AUCUNE PENSION EN DESSOUS DU SMIC : UNE RETRAITE POUR VIVRE, PAS SURVIVRE
- PLUS DE COTISANTS PAR LA BAISSSE DU CHÔMAGE

AUJOURD'HUI (25 meilleures années ou 6 derniers mois) : au cours de ma carrière, je reçois 10€ + 20€ + 30€ + 40€ + 50€. Pour ma pension, on retire les mauvaises années : on retient 30+40+50=120. En divisant par 3, ça donne 40 €

AVEC LA RÉFORME PAR POINTS : au cours de ma carrière, je reçois 10€ + 20€ + 30€ + 40€ + 50€. Toutes les années sont comptées, mêmes les pires : ce qui fait 10+20+30+40+50=150, divisé par 5 = 30 €. Pire : en partant à 62 ans au lieu de 64 = 10 % de décôte : il reste 27 €.

LA « RÉFORME » DES RETRAITES EN 5 MINUTES



INGÉRITUDES

À CHAQUE D'ACQUÉRIR DES POINTS TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE. GARE AUX ALÉAS DE LA VIE, C'EST CHACUNE POUR SOI.

MÊME POUR LES « CHANCEUX » JUSQU'À 64 ANS, LE PARCOURS DU COMBATTANT SE POURSUIT.

L'ÉTAT FIXE LE « BUDGET DES RETRAITES » CORRESPONDANT CHAQUE ANNÉE AU MONTANT DES COTISATIONS ENCAISSÉES. PAS UN CENTIME DE PLUS, C'EST CELA LA « RÉGLE D'OR » !

AUX SYNDICATS « CONSENTANTS » LES BASSES ŒUVRES, EN RESPECTANT CE BUDGET, DE « DÉCIDER » SI LA VALEUR DU POINT BAISSE, SI L'ÂGE DE DÉPART EST REPUSSE, VOIRE LES DEUX SIMULTANÉMENT.

AVEC PLUS DE RETRAITÉS, LE RÉSULTAT ATTENDU C'EST LA DÉVALORISATION DE LA VALEUR DES POINTS, ÂGE DE DÉPART REPUSSE, JUSQU'OU ? INCERTITUDE MAXIMUM !

ÂGE DE DÉPART

L'ÂGE LÉGAL SERAIT MAINTENU À 62 ANS MAIS UN ÂGE DIT D'ÉQUILIBRE (COMME DANS « ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ») SERAIT INSTAURÉ À 64 ANS, DÈS 2022.

UNE DÉCOTE DE 5 % SERAIT APPLIQUÉE PAR ANNÉE EN MOINS, DURANT TOUTE LA RÉTRAITE, MÊME POUR LES GÉNÉRATIONS NÉES AVANT 1975.

RIEN N'EMPECHERAIT DANS LE FUTUR DE REPUSSE ENCORE CET ÂGE D'ÉQUILIBRE.

C'EST LA PROMESSE DE FINS DE CARRIÈRE AU CHÔMAGE OU EN INVALIDITÉ, ET DU MINIMUM VIEillesse...

PRÉCARITÉ UN JOUR, PRÉCARITÉ TOUJOURS...



PENSIONS EN BAISSE

MAJORATION MAXI DE 8,5% PAR PARENT AU LIEU DE 10%, PENSION DE RÉVERSION À 64 ANS AU LIEU DE 55.

SUPPRESSION DE LA PRISE EN COMPTE DES DROITS FAMILIAUX (TEMPS PARTIEL, CONGÉ PARENTAL, TRIMESTRES DE BONIFICATION LIÉS À MATERNITÉ)

ALLONGER LES PÉRIODES DE TRAVAIL, C'EST PÉNALISER LES FEMMES PARCE QU'ELLES ONT STRUCTURELLEMENT DES CARRIÈRES PLUS COURTES, DU FAIT DE LA FAMILLE.

L'ÉGALITÉ N'EST PAS L'ÉQUITÉ !



AUTOMATIQUE DES PENSIONS AUGMENTER, DONC BAISSE RETRAITÉS VA FORTEMENT

LE SYSTÈME PAR POINTS FAVORISERA LES ASSURANCES INDIVIDUELLES ET LA CAPITALISATION.

LES SALAIRES ET PRIMES DE TOUTE LA CARRIÈRE COMPTERAIENT (AU LIEU DES 25 MEILLEURES ANNÉES DANS LE PRIVÉ ET 6 DERNIERS MOIS DANS LE PUBLIC). LES MOINS BONNES ANNÉES SERAIENT INTÉGRÉES ET PÉNALISERAIENT SALAIRES COMME FONCTIONNAIRES (PÉRIODES MAL PAYÉES, TEMPS PARTIELS, CHÔMAGE).

PLAFONNEMENT À 14 % DU PIB POUR LES RETRAITÉS ALORS QUE LE NOMBRE DE RETRAITÉS VA FORTEMENT

